MAIRIE de PLESDER
2, Place de l'Erable
35720 PLESDER

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 035-213502255-20261012-482026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL du 12 octobre 2026

N°48/2026

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 15

Date de la convocation et affichage
07/10/2026

Date de Publication de la liste des délibérations :
13/10/2026

Date de transmission en Préfecture :
16/10/2026

L'an deux mille vingt-six, le douze octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de PLESDER, légalement convoqué le sept octobre, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Madame Évelyne SIMON-GLORY, Maire

PRESENTS (10) : Mme SIMON-GLORY Evelyne, M. MOREL Jean-Pierre, Mme LEBRUN Evelyne, M. COQUIO Patrick, Mme BLANCHARD de LA BUHARAYE Amélie, M. PINSEMBERT Jean, Mme MASSART-RIO Magali, Mme GUÉRIN Flavie, Mme BAJARD Natacha, Mme REGUEILLET Manuela

PROCURATIONS (5) : M. SIMÉON Franck a donné procuration à M. PINSEMBERT Jean ; Mme CHEDMAIL Elodie a donné procuration à Mme SIMON-GLORY Evelyne ; M. COLLET Alexandre a donné procuration à Mme LEBRUN Evelyne ; M. BOILEAU Alexandre a donné procuration à Mme REGUEILLET Manuela ; M. DOUSSAULT-LEGENDRE Kévin a donné procuration à M. MOREL Jean-Pierre

Mme REGUEILLET Manuela a été élue SECRETAIRE

N°48/2026
Désignation du correspondant défense

Institutions et vie politique - Fonctionnement des assemblées (5.2)

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,

Vu la circulaire du 26 octobre 2001 relative à la mise en place d'un conseiller municipal en charge des questions de défense dans chaque commune,

Vu l'instruction du 8 janvier 2009 du ministre de la défense qui précise que les délégués militaires départementaux renseignent les correspondants défense et les épaulent dans leur démarche en liaison avec les autorités compétentes et que le correspondant défense remplit une mission d'information et de sensibilisation des administrés de la commune aux questions de défense.

Interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région, le rôle du correspond défense s'organise autour de trois axes que sont la politique de défense, le parcours citoyen, la mémoire et le patrimoine :

— La politique de défense : informer les citoyens sur la politique de défense de la France, qui vise à assurer la protection des Français et de leurs intérêts sur le territoire national et à l'extérieur. Pour permettre au correspondant défense d'exercer pleinement cette mission, il disposera d'informations régulières qui lui seront directement adressées par la délégation à l'information et à la communication de la défense du ministère des armées.

— Le parcours citoyen : sensibiliser les jeunes générations à la défense en constitue l'un des éléments essentiels. Composant le parcours de citoyenneté, l'enseignement de défense aide les jeunes à comprendre les valeurs qui fondent la République. Le recensement et la journée défense et citoyenneté, moment privilégié pour aborder et débattre des questions de défense, offrent l'occasion aux jeunes d'une rencontre directe avec l'institution militaire. Le correspondant défense peut solliciter le soutien des centres du service national et de la jeunesse pour mener à bien des actions dans sa commune.

— La mémoire et le patrimoine : assurer un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité. La mémoire éclaire la nécessité d'une défense et légitime l'effort de la Nation pour sa mise en œuvre. Le

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 035-213502255-20261012-482026-DE

correspondant défense peut s'appuyer sur le service départemental de l'office national des combattants et des victimes de guerre pour organiser des cérémonies commémoratives.

Vu la proposition de M. Patrick COQUIO de se porter candidat ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DE DESIGNER** M. Patrick COQUIO en tant que correspondant défense de la commune

Adopté à l'unanimité (15 voix POUR, 0 ABSTENTION, 0 voix CONTRE)

Pour extrait certifié conforme,
Le 15/10/2026
Le Maire,
Évelyne SIMON-GLORY